

Six mois se sont écoulés depuis la parution de notre dernier bulletin municipal ; en décembre 2019, nous n'imaginions pas ce qui se tramait à l'échelle mondiale. La maladie du Covid a complètement bouleversé nos vies ; le virus s'est répandu comme une trainée de poudre provoquant derrière lui une véritable catastrophe sanitaire et économique. Il est encore beaucoup trop tôt pour établir un bilan car les conséquences sont multiples et difficilement mesurables.

Ce qui est sûr, c'est que notre style de vie va s'en trouver bouleversé et ce, peut-être durablement, car même si l'on constate une situation plutôt favorable, voire maîtrisée, la peur d'être affecté par la maladie plane toujours au-dessus de nos têtes. Pour que la confiance revienne, il faudra trouver le plus vite possible les traitements et le vaccin qui permettront de soigner et de contrôler cette maladie. En attendant, il faudra vivre avec et surtout faire en sorte de respecter au maximum les gestes barrières qui permettent de limiter considérablement la contagion massive, car nous ne sommes peut-être pas à l'abri dans quelque temps d'un retour agressif du virus.

Le pays semble sortir timidement de sa léthargie printanière pour tendre vers une situation qui se voudrait ressembler à la normalité, mais l'on ne remet pas en route tout un système économique et sociétal aussi rapidement. Alors oui, il va falloir encore du temps pour que nous puissions retrouver une relative sérénité socio-économique. Notre modèle était déjà fragile et « tendu » avant cette crise sanitaire ; il faudra désormais nous relever de cette attaque virale qui a anesthésié en masse et de manière furtive la planète entière. En ce qui concerne la France, je vais vous donner 2 chiffres : l'on parle à terme de 500 milliards de dettes supplémentaires induites et de 11 points de PIB en moins (produit intérieur brut), pour faire court, le PIB c'est notre capacité économique à produire de la richesse. Ce qui est certain c'est que nous en ressortirons pour le moins fragilisés et que tous les pays devront faire des efforts colossaux pour tenter de remettre nos économies respectives en ordre de marche.



Avec le déconfinement, la vie a commencé tout doucement à reprendre son cours, les commerces rouvrent les uns après les autres selon la nature de leurs activités, le collège et les écoles accueillent les élèves...

Par contre, pas de festivités à Villefagnan cet été, hormis le marché de producteurs qui devrait avoir lieu le jeudi 20 août place Edgard Saulnier. Bonne nouvelle, la baignade surveillée et la restauration d'été seront bien présentes à partir du samedi 27 juin au plan d'eau des Trois Fontaines. Je ne terminerai pas ce « mot du Maire » sans vous remercier pour votre comportement exemplaire durant ces longues semaines de confinement, vous avez facilité la tâche des élus en respectant les règles et les gestes barrières. Merci aussi pour votre entraide, votre solidarité, votre sens des responsabilités, merci pour votre compréhension ; également des remerciements appuyés aux soignants, aux aidants à celles et ceux qui ont contribué à rendre moins pénible le quotidien de nos habitants en ces moments si particuliers.

Malgré ce contexte compliqué, et même dans la difficulté, ne baissons surtout pas les bras ; restons positifs, inventifs, ayons des projets, adaptons-nous pour faire en sorte de vivre notre quotidien avec le plus de joie et de sérénité possible.

Votre Maire, Pascal BŒUF



MAIRIE DE
VILLEFAGNAN



Ouverte du lundi au vendredi
9h-12h / 13h30-17h



14 rue du Dr Feuillet
BP 12

Téléphone : 05 45 31 60 57
Télécopie : 05 45 31 67 73
Messagerie :
mairie-villefagnan@wanadoo.fr



COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, arrêter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

(appel gratuit)

Élections municipales du 15 mars 2020

Les élections municipales se sont déroulées sur le territoire national le dimanche 15 mars 2020 dans un contexte sanitaire fortement dégradé lié à la crise du coronavirus. Avec le recul que l'on a maintenant, oui bien évidemment le 1^{er} tour de ces élections n'aurait pas dû être maintenu, cette conclusion est d'ailleurs sans appel.

Le 2^{ème} tour qui aura lieu le 28 juin prochain permettra à presque 5 000 communes d'officialiser la mise en place de leur équipe municipale. Ainsi, début juillet, une nouvelle gouvernance sur ce nouveau mandat sera désigner au sein des Communautés d'Agglomération ainsi que des Communautés de Communes.

Pour rappel, y compris dans les villes et les communes qui avaient élu leurs conseils municipaux lors du 1^{er} tour et ce jusqu'au lundi 18 mai, la prorogation des mandats s'appliquait... Ces nouveaux élus ne furent en place qu'à partir du 23 mai. Concernant notre Commune, l'élection du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués s'est dé-

roulée le mercredi 27 mai à la salle des fêtes. En effet, la salle du Conseil ne permettait pas la distanciation physique.

Pour revenir aux élections, taux d'abstention record pour des municipales à Villefagnan avec 48,29 %, c'est-à-dire proche de la moyenne nationale à 55.25 %.

Nous avons mis en place les gestes barrières préconisés et grâce à notre pharmacie, nous avons pu obtenir du gel hydroalcoolique indispensable à la tenue de ces élections.

Je tiens à remercier celles et ceux qui malgré la situation anxiogène liée au virus se sont déplacés aux urnes ; néanmoins, je comprends les personnes qui ont fait le choix de commencer le confinement qui débutait officiellement le lendemain, soit le lundi 16 mars 2020 et ce, pour une période de 2 mois. Je reviendrai dans un autre article sur les conséquences sanitaires et économiques de cette épidémie liée au Covid.



Élections et composition du Conseil Municipal de Villefagnan

Les élections municipales ont eu lieu le dimanche 15 mars 2020 sur fond de coronavirus. Voici le détail des résultats de l'élection :

Inscrits	733	100 %
Abstentions	354	48,29 %
Votants	379	51,71 %
Blancs	4	0,55 %
Nuls	9	1,23 %
Exprimés	366	49,93 %

La liste entière, soit les 15 candidats ont été élus au 1^{er} tour du scrutin :

Bruno Arrivé, Florence Boinot, Pascal Bœuf, Isabelle Bonnardel, Thomas Bouchaud, Christelle Péroteau Bréhier, Pierre Breton, Marie-Pierre Dezon, Patrick Gastard, Cécile Grange, Jean-Marc Lacoux, Anne-Marie Lafond, Laurent Loiseau, Marie-Noëlle Nicolas, Pierrette Pierron.



Suite à l'élection du maire, des adjoints et des conseillers délégués qui a eu lieu le mercredi 27 mai 2020, en voici le résultat avec la répartition des principales missions attribuées :

1^{ère} adjointe : Anne-Marie LAFOND
Développement économique ; éducation, mobilité, santé, services publics, promotion de la commune et bulletin municipal.

2^{ème} adjoint : Patrick GASTARD
Bâtiments-voirie, gestion des agents techniques-programme de réhabilitation du bourg- dossier station d'épuration ; sécurité de la commune ; fêtes et cérémonies.

3^{ème} adjointe : Florence BOINOT
Vie sociale, associations culturelles, évènementiel, communication municipale, affaires scolaires-éducation.

4^{ème} adjoint Pierrette PIERRON
Fêtes et cérémonies, tourisme, référents villages, affaires scolaires-éducation, suivi et programmation réunions commerçants-artisans-professions libérales, professions de santé, agriculteurs (acteurs de la vie économique).

Conseiller Municipal délégué : Laurent LOISEAU
Associations sportives, gestion et planification activités plan d'eau, moulin, salle des fêtes, développement durable.

Conseillère municipale déléguée : Cécile GRANGE
Promotion de la commune, lotissement, gestion informations panneau dynamique, bulletin municipal, tourisme ; gestion des baux logements communaux.

Conseillers communautaires à la Communauté de Communes Val de Charente :

BŒUF Pascal, LAFOND Anne-Marie, GASTARD Patrick



ORGANISMES EXTERIEURS	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS
SIAEP Nord-Ouest Charente	BOUCHAUD Thomas	GASTARD Patrick
SDEG (syndicat électricité 16) Secteur Intercommunal d'Énergie	LACOUX Jean-Marc	LOISEAU Laurent
Syndicat du BIEF (GEMAPI)	BRETON Pierre	BOUCHAUD Thomas
Syndic Départemental FOURRIERE	BŒUF Pascal	LOISEAU Laurent
Agence technique Départementale	BŒUF Pascal	GASTARD Patrick
Charente Eaux	BŒUF Pascal	BOUCHAUD Thomas
PETR du Ruffécois (par CDC)	BŒUF Pascal LAFOND Anne-Marie GASTARD Patrick BONNARDEL Isabelle	BOINOT Florence ARRIVÉ Bruno PÉROTEAU Christelle

Informations financières

Les CA 2019 (comptes administratifs) et le BP (budget prévisionnel 2020) ont été votés par la « nouvelle équipe » municipale le 11 juin 2020. En effet, le confinement a bouleversé l'ordre des choses ; nous devions initialement voter les CA 2^{ème} quinzaine de mars avec les anciens élus et le BP courant avril avec les nouveaux. Les CA sont composés de 4 budgets avec une partie en fonctionnement, l'autre en investissement, les voici : Le budget principal, le budget assainissement, le budget lotissement et Le budget du CCAS

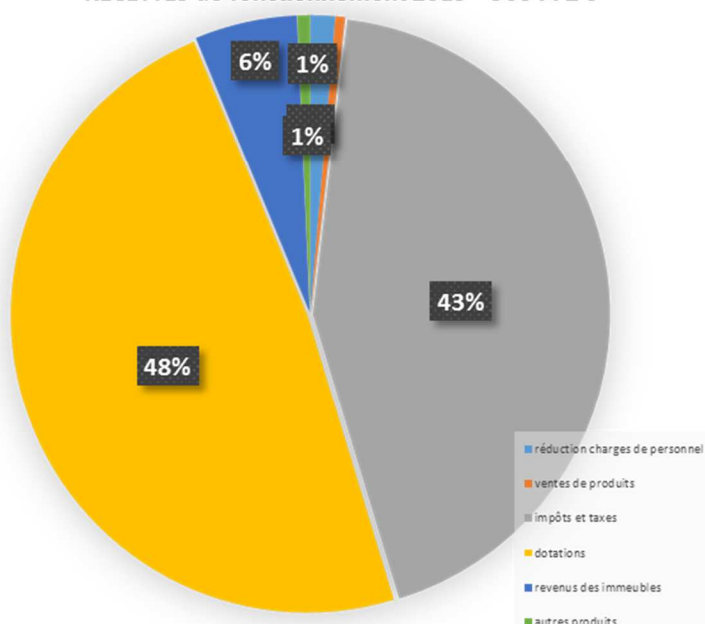
Vous trouverez ci-dessous le bilan financier de la commune 2019 avec tableaux et graphiques.

Budget COMMUNE	Réalizations 2019		Prévisions 2020	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	706 154	435 011	1 525 951	1 713 711
RECETTES	906 772	490 976		
RESULTAT 2019	+ 200 618	+ 55 965		
RESULTAT 2019 avec reports 2018	+ 825 495	32 010		
Budget ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	44 021	17 677	50 000	267 200
RECETTES	50 664	17 087		
RESULTAT 2019	+ 6 642	- 509		
RESULTAT 2019 avec reports 2018	+ 22 245	+ 26 697		
Budget LOTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	213 700.27	234 657	423 254	336 587
RECETTES	213 700.02	210 370		
RESULTAT 2019	0.25	- 24 287		
RESULTAT 2019 avec reports 2018	- 456.73	- 31 086		
Budget CCAS (budget annexe)	FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	5 063.50		6 072	
RECETTES	5 100.00		6 072	
RESULTAT 2019	+ 36.50			
RESULTAT 2019 avec reports 2018	+ 509.11			

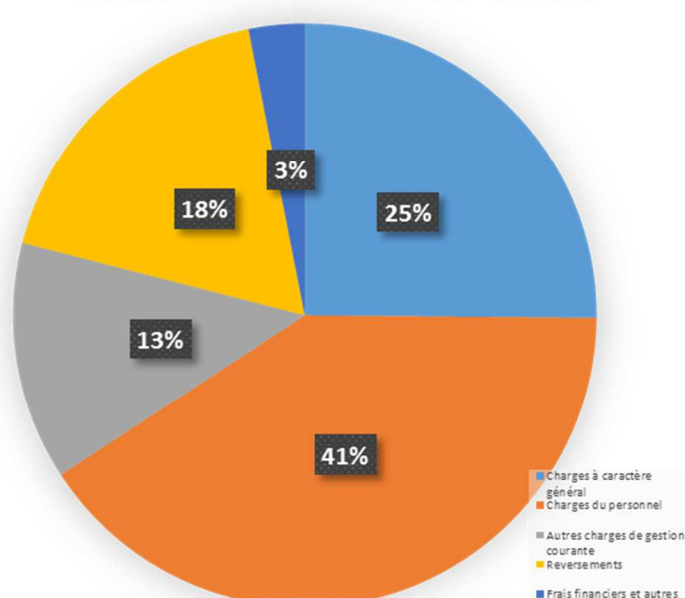
Fiscalité : Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des deux taxes communales inchangés depuis 2014

Pour l'année 2020	Taux COMMUNE
Taxe foncier bâti	19.39
Taxe foncier non bâti	53.01

Budget principal
RECETTES de fonctionnement 2019 = 906 772 €



Budget principal
DEPENSES de fonctionnement 2019 = 706 154 €



Réhabilitation réseau eaux usées

Il s'agit du tronçon route de Chef-Boutonne qui va de l'ancienne station-service Pourageaud jusqu'au carrefour du collège d'un linéaire de 270 m. Les réseaux d'eaux usées, sur cette portion, étaient vraiment vétustes et l'on ne pouvait pas raisonnablement envisager une réfection de la voirie sans préalablement procéder à la réhabilitation du réseau.

Ceci est également un passage obligé avant la construction de la nouvelle station d'épuration qui en toute logique devrait démarrer sous 12 à 18 mois ; en effet, avant d'envisager la phase construction, il faut pouvoir être en mesure de boucler le plan de financement.

A la clef, une subvention de l'agence de l'eau « Adour Garonne » ainsi qu'une subvention du département. Par contre, en amont, il va nous falloir résoudre auprès des propriétaires tous les branchements non conformes ou s'engager à éradiquer toutes les non conformités sur une période à convenir avec l'agence Adour Garonne. La subvention allouée sera liée à la bonne conformité de l'intégralité des réseaux de la Commune.

Pour en revenir aux travaux cités en rubrique, l'entreprise « la Sade » a fait du très bon travail avec une avance de presque 2 semaines sur le planning, il s'agissait du lot 1 de notre appel d'offres. Le lot 2 qui concerne la construction et la pose du poste de relèvement avait été attribué à l'entreprise Fournié et là aussi tout s'est très bien passé. Malgré le retard lié au contexte sanitaire, l'entreprise Eiffage va pouvoir intervenir à partir du 17 août sur l'aménagement de la voirie, mais pour cela, il faudra auparavant que le SDEG (Syndicat départemental d'électricité et de gaz) puisse assurer l'enfouissement des réseaux sur la partie concernée du bourg.



Travaux en cours

VOIRIE



Dans le FDAC (Fonds d'Aide Aux Collectivités pour la voirie) de 2019, des travaux de voirie n'ont pas été réalisés à l'automne suite au mauvais temps, soit pour rappel :

- Route dans le village de La Fournière
- Portion de route des porcheries au carrefour de la route du plan d'eau
- Bande de stationnement au collège
- Rue de La Chapelière

Ceux-ci devraient être effectués courant été 2020.

Tous les ans, nous avons l'habitude de faire une journée « entretien des chemins » avec nos amis agriculteurs, il nous a paru impossible d'y procéder jusqu'à maintenant.

Au niveau du rond-point rue du Pré-Saunier, nous avons sécurisé le contrebas avec des poteaux et des rondins de bois.

Les travaux de réfection de notre réseau d'eaux usées route de Chef-Boutonne ont été réalisés malgré le retard suite à la pandémie de la COVID19. L'entreprise SADE a pris toutes les mesures de sécurité et la distanciation sociale ont été respectées.

BÂTIMENTS

- Au logement situé au-dessus du bureau de La Poste, des travaux électriques s'avéraient nécessaires. Il y a donc eu installation de prises dans les chambres et la cuisine.
- Le logement situé rue du Champ de Foire devenait vétuste, une rénovation générale va donc être faite (peinture, faïence, isolation, prises électriques).

AGENTS COMMUNAUX

Suite à la crise sanitaire, nos agents communaux sous contrat n'ont pas travaillé pendant deux mois. Cela a causé un retard dans les tontes, nettoyage des rues et élagage.

Seulement deux titulaires ont exercé pendant cette pandémie.



Acquisitions-ventes et gros travaux en cours

- Vente du site de l'ancienne coopérative agricole Océalia suite à l'opportunité d'un projet d'implantation d'un groupement agricole : le dossier est en cours pour une signature de compromis de vente dans les prochaines semaines.
- Projet d'acquisition des bâtiments Coquillaud pour un transfert des bâtiments communaux, délibération prise en ce sens par le Conseil Municipal, modalités d'acquisition réalisées, compromis de vente à venir.
- Démolition immeuble Delalande, aménagement de parking Grand-Rue, permis en cours d'instruction, esquisses réalisées et en cours de présentation par l'architecte à l'ABF (bâtiments de France).
- Implantation de la maison de santé, validation de l'étude de faisabilité actée par le porteur de projet (Communauté de Commune Val de Charente) avec participation de la Commune de Villefagnan pour le terrain. Dossier en cours de constitution.
- Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées route de Chef-Boutonne terminés.
- Les travaux de voirie entre la pharmacie et le carrefour du collège devraient débuter le 17 août 2020.
- FDAC 2019 travaux réfection en bicouche des voies communales suivantes : Rue de la Chapelière, rue du 14 juillet devant le collège, route de la Font entre la porcherie et le carrefour qui mène à l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), ainsi que sur une route du village de la Fournière. Début des travaux à partir du 1^{er} juillet 2020.



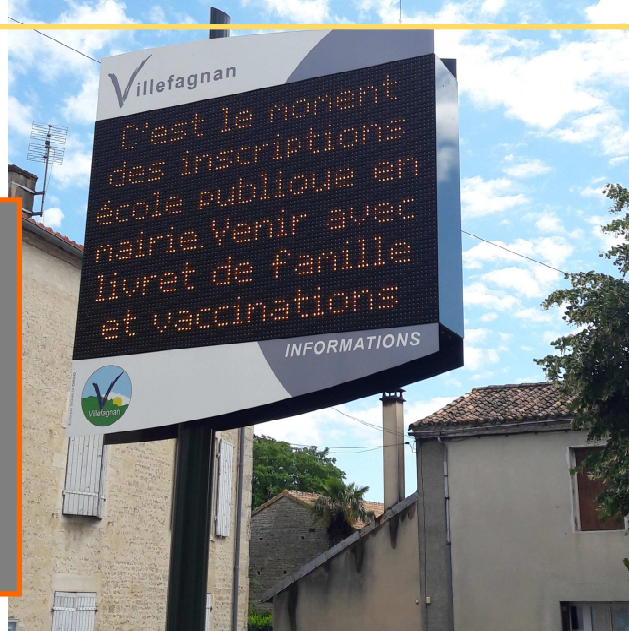
Salle des fêtes

Après un constat de vétusté, des travaux sont prévus dans les toilettes, la cuisine et le local lave-vaisselle de notre salle des fêtes.

Toutes les huisseries en bois seront remplacées par de l'aluminium laqué blanc avec des vitres anti-effractions. Des peintures seront réalisées dans les toilettes hommes et femmes. Les caissons acoustiques du plafond seront rénovés. La peinture remplacera l'ancienne moquette murale.

Écran dynamique

Vous avez pu le constater, il a été installé, juste avant Noël 2019, un écran dynamique double face avec le logo de notre commune, sur le parvis de notre mairie. Celui-ci vous donne en temps réel toutes les informations culturelles, sportives, les alertes, et vous informe de tous les événements à venir de notre territoire communal. Nous nous réjouissons d'avoir eu un retour positif sur notre acquisition.



Les masques

Au cours de ce premier semestre notre vie a basculé, il a fallu rester confiné et se plier aux gestes barrières par la venue de ce virus COVID 19.

Maintenant nous devons vivre autrement et nous protéger, prendre soin de nous.

À l'initiative du Département et de notre conseillère départementale Brigitte FOURÉ une opération de confection de masques en tissu a été lancée.

1 Charentais = 1 masque

Un grand nombre de personnes des communes du canton de Villefagnan notamment l'Association VAL (VILLEFAGNAN ANIMATIONS LOISIRS) section. « Fil en Aiguille » et de nombreuses bonnes volontés couturières, couturiers se sont rendus au centre routier de Villefagnan où le responsable les a aimablement accueillis pour s'approvisionner d'un kit de tissu, rubans, fils avec un patron aux normes AFNOR.

1623 masques adultes et enfants ont été faits sur notre territoire du pays de VILLEFAGNAN et nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées bénévolement.

Le département a récupéré tous les masques pour effectuer le contrôle qualité et les a ensachés un par un afin de les redistribuer dans les communes du canton à chaque habitant par les élus locaux.



Cellule de veille

Suite à la crise du COVID-19 et à la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et au confinement le 15 mars 2020, l'isolement de certaines personnes s'est accru. Spontanément, certains habitants de Villefagnan ont proposé, si la nécessité se faisait sentir, leur aide à la population.

À cet effet, le Maire a activé le plan d'alerte et d'urgence communal en faveur des personnes âgées, vulnérables, isolées et les personnes en situation de handicap. Il a souhaité créer dès le mois de mars **une cellule de veille** composée non seulement d'élus mais aussi de nos référents villages (représentants des hameaux de la commune de Villefagnan), afin qu'ils soient des relais concernant les personnes les plus vulnérables.

Ainsi certains contribuaient à rompre l'isolement en appelant nos aînés au rythme de deux fois par semaine et par personne ou foyer ciblé, et d'autres volontaires proposaient de réaliser des courses.

Monsieur le Maire s'est également informé très régulièrement de la situation au sein de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Le Clos des Tours sur notre commune, établissement qui n'a heureusement pas rencontré de problème sanitaire.

Au final, cette action a renforcé la solidarité entre les habitants. Elle a montré la capacité de mobilisation et d'entraide des administrés. La mairie les remercie vivement pour leur contribution !

Actualité et analyse liées à la maladie du COVID 19

Je vais faire le lien avec ma lettre aux habitants de mars dernier que vous pouvez encore consulter sur le site internet de la Commune de Villefagnan.

À ce jour, malgré quelques résurgences ci et là, l'on peut dire que le virus est plutôt sous contrôle ; sous contrôle ne veut pas dire maîtrisé, il ne le sera réellement que lorsque les scientifiques auront trouvé à la fois le traitement qui permettra de traiter la maladie mais aussi de pouvoir administrer le vaccin. L'on parle d'un délai raisonnable de 12 à 18 mois, donc, l'on peut espérer que celui-ci pourra voir le jour courant 2021.

En attendant, il faut tout faire pour éviter cette fameuse 2^{ème} vague dont on parle tant et qui laminerait le pays tant sur le plan sanitaire qu'économique.

La difficulté de nos dirigeants reste de mettre en place les mesures nécessaires et suffisantes pour éviter une inversion de la courbe des malades de la COVID tout en essayant de préserver les libertés individuelles ainsi que notre économie. Cette

équation est complexe et présente plusieurs inconnues ; il est toujours très délicat de placer le curseur au bon niveau d'efficacité optimale. Nous pouvons à mi-juin dresser un bilan sanitaire par contre le bilan économique est quant à lui difficilement quantifiable. De nombreux secteurs d'activités sont touchés et il est certain que malgré les mesures colossales déployées pour sauver notre modèle économique, de nombreuses entreprises ne vont pas résister à ce choc sans précédent. Pourtant, plusieurs centaines de milliards vont être injectées sous forme d'aides ou de prêts afin de sauver notre modèle économique.

Cette tragédie sociétale déclenchée par le virus va probablement servir d'électrochoc à notre modèle de consommation, enfin c'est ce qu'il faut souhaiter. Il faudrait recentrer notre activité industrielle afin de devenir moins dépendant et donc réduire nos importations dans certains secteurs pour assurer notre autonomie notamment sur les produits liés à notre santé, notre sécurité mais aussi à notre consommation.

Les dérogations préfectorales obtenues par la commune

Elles sont au nombre de trois, en effet, comme vous avez dû l'entendre par les médias, pendant le confinement les maires avaient la possibilité de demander aux Préfectures et Sous-Préfectures des dérogations aux règles dictées par le gouvernement.

Pour déroger, il fallait que les maires s'engagent à mettre en œuvre des mesures drastiques afin de limiter au maximum les risques de contagion entre les personnes.

À chaque dérogation, il a fallu expliquer de façon très détaillée le protocole mis en place afin de pouvoir espérer un retour positif.

Pour notre Commune, nous avons pu ainsi faire ouvrir notre marché aux halles, tout comme le marché de producteurs bio de Chassagne sur Avril et Mai.

Il était important que nos marchés aient lieu pour que les producteurs locaux arrivent à écouler leurs marchandises mais également pour que les clients puissent acheter des denrées de bonne qualité.

Le troisième concerne celui de la pêche au plan d'eau des Trois Fontaines, cette activité a pu reprendre aux jours et horaires habituels depuis le mercredi 13 mai. Là aussi, il faut également prouver que tout est mis en œuvre pour que la sécurité soit optimale.

Nos adhérents furent ravis de pouvoir à nouveau pratiquer leur passion délaissée par la force des choses depuis presque 2 mois.

Je tiens, d'ailleurs, à remercier Madame la Sous-Préfète de Confolens ainsi que Madame la Préfète de la Charente pour l'accord sur ces demandes de dérogations.

Le bureau de Poste

Notre bureau de Poste a subi lui aussi les conséquences néfastes liées au virus. Télétravail, chômage partiel inhérent à la garde des enfants, bref, les effectifs furent et sont toujours mis à mal. Malgré son statut de Service Public, nous avons constaté comme dans de nombreux bureaux ruraux une rupture de cette notion avec notamment pour Villefagnan une fermeture totale pendant 6 semaines. Ceci est long, trop long pour un service qui abrite également la MSAP, maison de service au public, où les habitants de Villefagnan et du pays du Villefagnanais viennent glaner des renseignements et remplir par internet leurs dossiers auprès des divers partenaires adhérents.

Le 27 mai le bureau a pu rouvrir partiellement, très partiellement, trop partiellement ; en effet avec 8 heures réparties sur 4 demi-journées force était de constater que le compte n'y était pas. Ce que j'ai reproché à la Poste c'est l'iniquité entre certains bureaux, leur logique n'était pas la mienne et il n'y a pas de raison que le nôtre soit pénalisé et ce même si nous sommes plus près de Ruffec que d'autres ! Comme je l'ai expliqué, il n'est pas question d'encourager nos habitants, comme ceux des communes voisines d'ailleurs, qui ont l'habitude de fréquenter ce bureau, à aller vers un autre. C'est en effet le meilleur moyen de créer des habitudes et ainsi constater au fil des mois une diminution du flux.



J'en profite pour rappeler que nous avons réalisé en 2019 environ 30 000 euros de travaux HT afin d'assurer l'accessibilité PMR (pour les Personnes à Mobilité Réduite), mais aussi de « relooker » extérieur et intérieur afin justement de pérenniser la présence Postale telle que nous la connaissons aujourd'hui. Nous serons de toute façon très attentifs aux décisions qui pourraient être prises dans le futur et notamment concernant les horaires d'ouverture.

Alors, il a fallu « batailler ferme » et « montrer les dents » pour que la Direction de la Poste consente enfin à augmenter un peu les créneaux horaires. Pour nous, l'ouverture du mardi matin était indispensable avec notamment une fréquentation accrue lors du marché. Actuellement, la Poste ouvre au public lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h à 16 h ; c'est mieux qu'avant mais encore insuffisant. Cette situation pourrait durer au moins jusqu'à la fin de l'été ! Cela comme partout ailleurs va dépendre de l'évolution de cette maladie qui fait tant couler d'encre.



La **Maison de Service Au Public (MSAP)** située dans les locaux de la Poste est une initiative très bénéfique pour les citoyens éloignés des administrations notamment en zone rurale.

La **MSAP** de **VILLEFAGNAN** a été créée le 19 décembre 2016.

Les principaux partenaires ont été la MSA, la CAF à la création puis se sont rajoutés les Impôts, La Poste (consultation de votre compte). Vous pouvez aussi accéder au site AMELI (compte CPAM) après y avoir créé votre compte afin de consulter vos remboursements maladie, vos aides et vos droits, etc...

À la **MSAP**, vous pouvez aussi imprimer, scanner tous les documents nécessaires pour les différentes démarches ainsi que pour la Préfecture, tel que les imprimés pour une demande de carte grise, permis de conduire, carte d'identité, passeport. L'agent de la Poste formée par les partenaires cités vous accompagne.

Depuis peu, une ligne directe **MSAP** munie d'un répondeur a été installée sur lequel vous pouvez laisser votre message et l'agent de la Poste vous recontacte, le numéro est le suivant : **05 45 89 61 62**

Pour résumer, la **MSAP** c'est accueillir, informer, orienter, aider à l'utilisation des services en ligne. Vous pouvez également laisser un mail : **msap.villefagnan@laposte.fr**

Venez nombreux vous y recevrez un bon accueil et ce service est gratuit et confidentiel.

A NOTER : LA POSTE possède une nouvelle ligne directe guichet : **05 45 89 61 63**



C'est une animation toute particulière qui a été proposée aux parents et à leurs enfants à l'école Saint-Exupéry de Villefagnan le vendredi 24 janvier. En collaboration avec l'école d'Aunac pour la préparation, une soirée sur le thème des écrans et du sommeil attendait tout ce petit monde. Des familles avaient rempli un questionnaire autour de ce thème que Guillaume Queneau, chargé de mission santé sport solidarité au Pays du Ruffécois, a dépouillé pour en tirer divers enseignements par rapport à l'utilisation des écrans. Il a fait un compte rendu des résultats de cette enquête. Les parents ont débattu sur quatre questions proposées. Ils ont tourné toutes les sept minutes. Une maman se faisait animatrice tandis que, les enseignants restaient en retrait pour ne pas bloquer la parole.

Pendant ce temps, les enfants étaient pris en charge par l'association Orthofip (orthophonistes) pour réfléchir autour du thème tout en s'informant. Ensuite, ils ont pu s'amuser dans des ateliers préparés par leurs enseignants alors que leur papa et maman débattaient encore. Les orthophonistes ont pu prendre le relais et apporter de nombreuses informations sur l'opposition écran/sommeil et écran/concentration. Chacun a su évaluer sa propre pratique et pourra sans doute ainsi casser certaines habitudes prises malgré soi. Les parents ont pu consulter des documents produits par Orthofip et l'IREPS.

« Label écolo » École Enfant Jésus

La nouvelle équipe enseignante de l'Enfant Jésus est très investie pour mener des actions pour préserver l'environnement.

Après avoir préparé et envoyé un dossier pour obtenir le label E3D, l'école Enfant Jésus a eu la bonne surprise de faire partie de la liste des établissements en démarche du développement durable. Le label fut remis par la rectrice de l'Académie de Poitiers au Futuroscope avec plus de 280 personnes. Chaque établissement a eu un stand pour exposer et démontrer ses façons de faire pour participer à la sauvegarde de notre planète.



Les cadets de la sécurité civile au collège

Lors de la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de Villefagnan du 18 janvier, à la salle des fêtes, le chef de centre, le capitaine Patrick GASTARD, a retracé l'année 2019 des activités opérationnelles soit 262 interventions.

Voici le détail : SAP (secours à personne) 156, AVP (accident de voie publique) 41, INC (feu de bâtiment, habitation, végétation, cheminée, véhicule) 42, OPD (opérations diverses) 23.

Il a évoqué la reprise des cadets sécurité civile au collège Albert Micheneau.

C'est quoi les cadets sécurité civile ?

Ce sont des élèves volontaires. Cette activité se fait sur le temps méridien environ 2 fois une heure trente. Ces élèves sont formés pour devenir des citoyens engagés et qu'ils soient acteurs de la sécurité :

- Identifier et limiter les risques de la vie courante
- Faciliter l'intervention des secours
- Être engagés et acteurs de leur propre sécurité
- Assurer le bon comportement auprès de leurs camarades.

En accord avec le principal du collège Mr Frédéric LEBRET et le chef de centre Patrick GASTARD, c'est en interne que cette activité se fera. L'ouvrier professionnel Patrice LACROIX a été choisi pour ses compétences : ancien sapeur-pompier volontaire à Brioux sur Boutonne au grade d'adjudant et formateur JSP (jeune sapeur-pompier), lui donnant l'autorisation d'encadrer des jeunes.

Longue vie à cette section au collège qui peut être un vivier pour le recrutement du centre de secours de Villefagnan.



Repas des Aînés



Le dimanche 9 février, la municipalité a réuni ses aînés (à partir de 65 ans) à la salle des Fêtes pour partager son repas annuel animé par « La Françoise » de Condac.

Un minibus avait été prévu pour aller chercher les personnes à mobilité réduite ainsi que des résidents de l'EHPAD du Clos des Tours. Tous les convives ont été accueillis par le Maire Pascal Bœuf et les membres du Conseil Municipal qui se sont ensuite reconvertis en tant que serveurs.

Près de 150 personnes ont eu le plaisir de se retrouver et d'échanger entre affinités. Le menu a été préparé par le restaurateur de Montjean et apprécié de tous.

Vœux du vendredi 17 janvier 2020

Cela fait désormais trois années que les vœux se déroulent à la salle des fêtes de Villefagnan où tous les habitants sont conviés. Cette formule est très appréciée et j'avoue que c'est toujours avec un grand plaisir que nous vous accueillons lors de ce moment important ; en effet, lors de ce dernier, j'en profite pour dresser un bilan des actions de l'année écoulée et ensuite donner les perspectives de nos orientations futures. Ce tout début d'année 2020 fut particulier car il s'agissait 2 mois plus tard, soit le dimanche 15 mars de renouveler les mandats municipaux ; il convenait donc, comme la législation nous l'impose de se

cantonner à une approche factuelle et sans propagande électorale.

Après quelques soucis techniques liés à la sono, le discours d'environ 20 minutes a malgré tout pu être diffusé avant de passer à la traditionnelle galette des rois accompagnée de son pétillant.

L'équipe Municipale et moi-même tenions à vous remercier pour votre présence, toujours aussi nombreuse, car en effet, c'est environ 300 Villefagnanaises et Villefagnanais qui se sont déplacés pour écouter les vœux du Maire.

Je profite de cet article pour remercier tous les élus de la mandature 2014-2020 pour leur disponi-

bilité, leur participation et leur implication dans la gestion de la vie Communale ; leurs avis, leurs conseils ont été précieux et cela nous a permis de faire avancer nos projets pour faire de Villefagnan une Commune dynamique et attractive.

Je rappelle que pour celles et ceux qui n'ont pu assister aux vœux, sachez que le discours est toujours en ligne via un lien sur notre site internet : www.villefagnan.fr

De toute façon vous n'avez même pas à vous soucier de l'adresse car si vous tapez « Villefagnan » sur votre moteur de recherche, il vous ressort en premier choix le site internet de la Commune.

Fibre ou très haut débit

Nous aurions pu être au RDV avec un réseau Communal totalement finalisé pour septembre 2020, la crise liée au coronavirus en a décidé autrement.

Le retard sur certains secteurs reste important et raisonnablement, il sera difficile de pouvoir accéder à ce service avant fin de l'année, voire le début de l'année prochaine.

Sous l'égide de Charente numérique, pour Villefagnan, c'est l'entreprise Axione qui effectue le câblage soit en sous-terrain (le bourg notamment), soit en aérien par le réseau téléphonique orange (ceci concerne les villages).

Nous rappelons que chaque foyer de la Commune ayant une prise téléphonique sera raccordé à la fibre. Ensuite chacun choisira son propre opérateur pour un coût sensiblement identique à celui constaté aujourd'hui.

Le très haut débit sera une avancée majeure notamment pour les professionnels qui verront les temps de chargement considérablement réduits.

Il nous sera ainsi plus facile de promouvoir notre attractivité économique et commerciale avec une Commune dotée de la fibre.

Marché couvert de Villefagnan

Le mardi 17 mars début du confinement, c'est l'arrêt obligatoire des marchés.

Pourquoi ? Il faut respecter les gestes barrières, la distanciation sociale (ne pas se serrer la main, pas d'embrassade, être distant d'au moins un mètre). Pour la nourriture, il faut que l'acheteur ne puisse pas toucher les denrées. Aussitôt, notre maire Pascal BŒUF fait une demande auprès de la préfecture pour de nouveau que le marché puisse avoir lieu. La réponse de l'autorité de l'Etat est un marché limité au mardi avec des règles drastiques. La commune, par l'intermédiaire de ses



agents, installe sous les halles : des barrières pour faire un sens unique avec une entrée et une sortie pour que les gens ne se croisent pas, des barrières entre les produits et l'acheteur, un marquage au sol pour la distance d'un mètre. Pour accompagner et aider les gens, les conseillers municipaux se relayent pour inviter les personnes présentes à bien respecter ces règles. Depuis le mardi 7 avril, notre marché sous les halles, où beaucoup des gens viennent effectuer leurs achats, se déroule de façon tout à fait satisfaisante.



Le marché de Chassagne permet la vente directe de produits locaux. Le confinement du 17 mars 2020 entrave ces activités.

La commune a fait une demande de dérogation auprès de la préfecture à compter du marché du 3 avril. Cela a été accepté sous certaines conditions. La commune s'est engagée par la présence de conseillers municipaux tout au long du marché, à faire respecter les gestes barrières comme la distanciation sociale. Les personnes venant au marché devaient s'y rendre seules. Toutes ces règles ont été respectées. De 16 H jusqu'à la fin les membres du conseil municipal se sont relayés pour effectuer cette mission.

Marché de Chassagne

Nos commerçants, proactifs et adaptables !

Chacun s'est organisé pour continuer à vous servir au mieux en dépit de la crise sanitaire.

Tournées, prises de commandes à distance, livraisons à domicile, plats à emporter...

Toutes les solutions pour continuer à assurer les services essentiels ont été mises à profit par le boulanger, le boucher, l'épicier, les restaurateurs...

Que l'ensemble de nos commerçants soit vivement remercié, tout comme la totalité des professionnels de santé notamment.

Continuons à privilégier ces commerces et services de proximité par-delà les mesures sanitaires contraignantes que nous traversons actuellement.



14 Rue du Champ Foire
16240 VILLEFAGNAN
06.18.03.35.65
contact@club-amv.fr

Lundi et vendredi de 9h30 à 12h00
Vendredi soir de 20h00 à 22h30

Débutant

Venez découvrir l'ordinateur et internet
Bureautique Traitement de texte Tableur
Présentation

Internet recherche efficace comment
gagner du temps

Stockage Bien gérer ses fichiers Comment les
retrouver facilement

Bien utiliser son smartphone ou sa tablette

Ne restez pas seul face
à votre écran

Evoluez avec
votre siècle

Faites la paix avec
votre ordinateur

Venez avec votre ordinateur portable si vous
en avez un, ne bouleversez pas vos habitudes

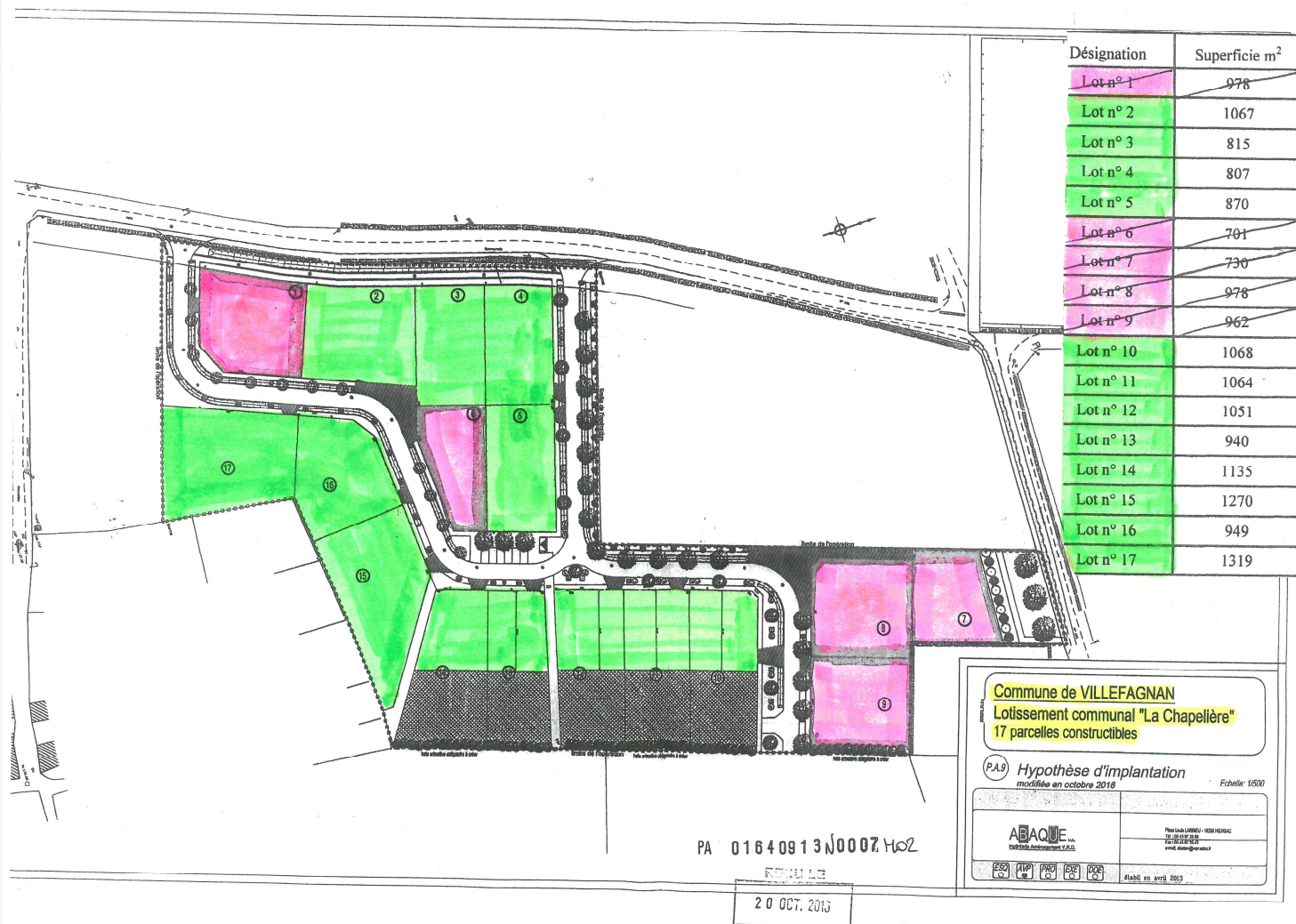
Le lotissement de la Chapelière

D'une superficie de 24 324 m², composé de 17 lots dont la superficie va de 807 m² à 1 319 m².

Proche du centre bourg près des commerces et des services.

Il accueille à ce jour 5 propriétaires.

12 parcelles restent disponibles au prix de vente de 17€ TTC le mètre carré ; ce tarif très compétitif se situe en dessous du marché car ces terrains sont viabilisés en eau, électricité, gaz, téléphone, et assainissement collectif.



Pour vous apporter plus de renseignements, vous pouvez consulter sur le site de la mairie dans l'onglet Urbanisme :

- * Le PLU,
- * le règlement du lotissement,
- * la situation géographique,
- * le plan avec le détail des surfaces des lots;
- * la surface de plancher maximale.

L'aménagement de la voirie reste à finaliser et sera réalisée prochainement.

Pour toute autre demande, merci de vous rapprocher de la mairie qui vous mettra en contact avec la personne chargée du dossier.

Continuez à faire la promotion de nos terrains, à en parler à votre famille, vos amis, vos proches.

En effet, la Commune de Villefagnan est bien située géographiquement pour une famille qui viendrait s'y implanter.

L'actu de la bibliothèque communale

La bibliothèque de Villefagnan vous accueille les lundis de 17h00 à 19h00, mercredis et samedis de 9h00 à 12h00.

Romans, policiers, sciences fictions, documentaires, bandes-dessinées... Vous trouverez votre bonheur dans ce lieu de détente. Pour vous guider dans vos choix, il vous est proposé une étagère de nouveautés, un chariot coup de cœur et de nombreuses tables thématiques qui varient au fil des saisons. Vous avez la possibilité de consulter le catalogue en ligne (cf. adresse du site ci-dessous).

Le 22 décembre 2019 a eu lieu le marché de Noël de l'association SYNERGIE. La bibliothèque y a participé à travers une vente de livres. De nombreux visiteurs en ont profité : action à reconduire !

2020 est une année sous le signe du réseau avec la médiathèque intercommunale La Canopée. Ce projet s'inscrit dans le Contrat Territoire Lecture en collaboration avec la DRAC (Direction Générale des Affaires culturelles). Mutualiser, partager, échanger ! Ensemble nous avons agrandi l'offre culturelle du Nord Charente.

Ainsi depuis **février 2020**, vous avez la possibilité d'ouvrir **SESAME** avec le Service Départemental de la Lecture et son réseau de médiathèques dont fait partie VILLEFAGNAN. Rapprochez-vous de votre bibliothécaire pour créer votre identifiant et votre mot de passe et naviguez, cultivez-vous sur sesame.lacharente.fr : SESAME vous offre la possibilité de consulter des centaines de ressources numériques : e-books, films, séries, documentaires, presse quotidienne, magazines et formations, accessibles 24h/24, 7J/7 sur smart-

phone, tablette ou ordinateur.

Durant le mois de **mars 2020** a été mise en place une exposition sur la nature intitulée « Biodiversité, vitale et fragile » prêtée par notre partenaire le Service Départemental de la Lecture qui nous soutient dans une grande majorité de nos évènements cités ci-dessus. Hélas cette exposition a été écourtée avec le confinement imposé par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Le 11 mai dernier lors du déconfinement, la bibliothèque a rouvert ses portes, en appliquant le protocole anti-COVID 19 : les gestes barrières et la distanciation respectés, avec gel hydro-alcoolique et masque, marquage au sol, entrée et sortie différenciées, pas plus de trois personnes dans la salle y compris la bibliothécaire, et momentanément pas de possibilité de feuilleter les ouvrages ou d'aller sur le poste internet de la bibliothèque. Merci de votre compréhension pour cette période transitoire.

Rappel de toutes les coordonnées et informations pratiques concernant notre bibliothèque :

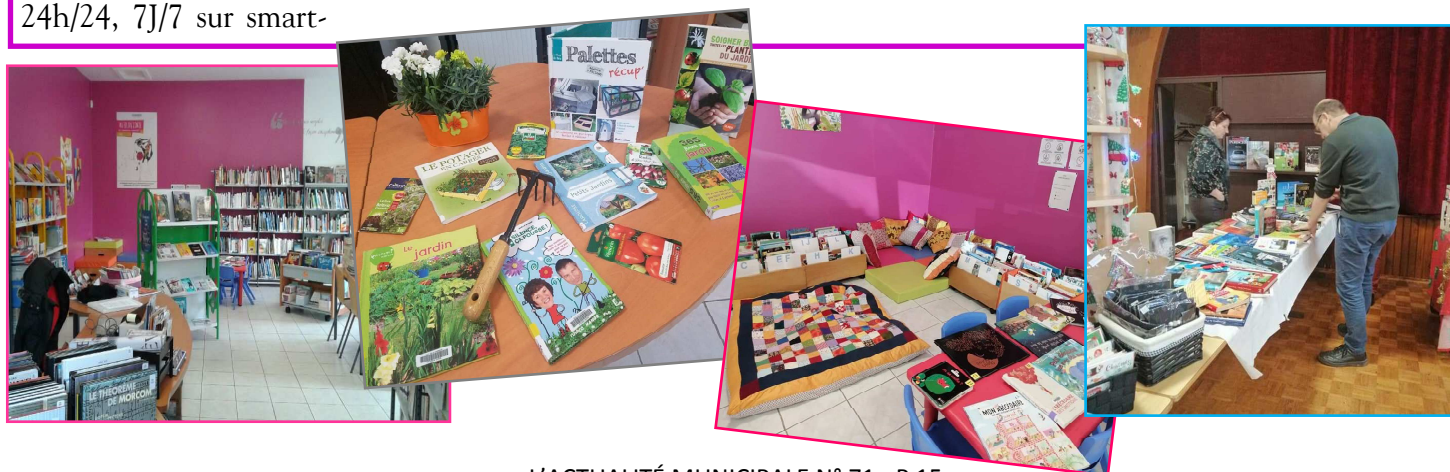
**BIBLIOTHEQUE COMMUNALE
DE VILLEFAGNAN
5 RUE DU Puits GILBERT**

**Entrée gratuite et adhésion annuelle
6€ par famille et par an.**

Tél : 05 45 84 91 65

bibliothèque.villefagnan@orange.fr

Retrouvez-nous également sur





Plan d'eau des Trois Fontaines

La restauration de l'été au plan d'eau ouvrira ses portes le 27 juin 2020, sous forme de plats à emporter. Vous pourrez aussi en respectant la distanciation sociale, vous restaurer sur les tables de pique-nique qui sont à votre disposition sur le site. Le service à table pourra se faire suivant l'évolution du post-déconfinement.

En ce qui concerne la surveillance baignade, nous ne sommes pas en mesure à ce jour, de vous communiquer une date précise. Nous avons fait une demande à la préfecture pour le premier weekend du mois de juillet. Nous espérons avoir une réponse positive.

La pêche a repris de l'activité le mercredi 13 mai 2020. Nous avons effectué 2 lâchers de truites et saumons de fontaines, dont un, plus important pour le weekend de l'ascension. Suivant la température de l'eau nous ferons d'autres lâchers en septembre et octobre 2020.

Nous demandons à toutes les personnes qui se rendent sur le site du plan d'eau d'être très vigilantes sur le respect des gestes barrières liés au COVID 19 pour que les activités puissent se dérouler jusqu'à la fin de la saison estivale.

Par avance nous vous remercions.



1^{er} TRIATHLON DES TROIS FONTAINES – VILLEFAGNAN le 23 juin 2019

Un grand MERCI à tous les bénévoles , aux partenaires et à la commune de Villefagnan .

Le premier triathlon à été un immense succès sur le plan sportif avec 250 triathlètes débutants et confirmés venus de différentes régions, dont une double Championne du monde Triathlon dans sa catégorie et un médaillé Paralympique en cyclisme , ainsi que sur le plan humain avec 110 bénévoles et plus de 600 spectateurs.

Nous avons le regret de vous annoncer qu'en raison de la situation actuelle, nous sommes contraints d'annuler le Triathlon des trois fontaines du 21 Juin. Mais la bonne nouvelle, c'est que nous vous donnons rendez-vous le 20 Juin 2021 !

Sportivement.

L'organisation
Emmanuel Rubbens
06 10 49 58 37

VAL
Thierry Pignoux.
Facebook :

<https://www.facebook.com/triathlondestroisfontainesvillefagnan>



Cross des Sapeurs-Pompiers

Le centre de secours de Villefagnan a organisé le cross départemental des sapeurs-pompiers de la Charente le samedi 8 février 2020. Cette course est qualificative pour le cross national sapeur-pompier.

Pour l'organisation de cette manifestation, les sapeurs-pompiers de Villefagnan se sont mobilisés. Dès 8 H le matin, le service formation sport du SDIS, autour d'un café croissant et chocolatine, programme la journée et donne un poste à chacun pour mettre en place le cross.

Le départ se situe au terrain de football et le parcours sillonne dans les chemins derrière celui-ci. C'est la mise en place du fléchage (une petite boucle et une grande boucle) avec rubalise, pour indiquer aux concurrents le sens de course. Sur le stade sont installés la ligne de départ, les barrières pour canaliser l'arrivée des coureurs par catégories et bien sûr le podium. Dans l'aire couverte, à midi, 50 repas ont été servis pour les organisateurs (sapeurs-pompiers de Villefagnan, le service formation sport du SDIS, et les encadrants sportifs).

Tout l'après-midi, 280 crossmen des minimes jusqu'aux vétérans, 2 féminines, et masculins ont couru sur le parcours sélectif aux dires des concurrents. À l'arrivée de chaque course, ils avaient un sandwich et une boisson ainsi qu'un sac de sport. La commune a mis à disposition le terrain de football et ses vestiaires, les vestiaires du rugby, la CDC Val de Charente l'aire couverte et les vestiaires pour que les coureurs puissent se changer et se doucher. Toute la nourriture, le repas du midi comme le casse-croûte, a été fournie par les commerçants de Villefagnan.

À 18 H, dans l'aire couverte, en présence du DDSIS colonel Jean MOINE, du maire Pascal BŒUF, du responsable sport Laurent LOISEAU, du chef de centre Patrick GASTARD, le commandant David VERGNAUD chef du groupement Ressources Humaines du SDIS a proclamé les résultats.

Cet après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance et un climat favorable.

Les sapeurs-pompiers de Villefagnan remercient la commune pour le prêt du matériel et les installations ainsi que la présence tout au long de la journée du maire Pascal BŒUF et du responsable sport Laurent LOISEAU.



Gigacircus : une association à la fois locale et universelle !



Implantée à Villefagnan, cette association culturelle nous fait voyager !

Elle accueille des talents du monde entier.

Depuis avril 2017, le projet artistique

“ Hospitalité en ActionS ” propose un ensemble d’ateliers de créations artistiques et un programme d’expositions ouvertes au public.

Mené par Sylvie Marchand, Lionel Camburet et le réseau d’artistes Gigacircus (Association Temps Réel), ce projet fédère de nombreuses structures culturelles et éducatives régionales autour du centre d’accueil HUDA (Hébergement d’Urgence pour Demandeurs d’Asile) de Ruffec.

En 2020, Sylvie et Lionel poursuivent les ateliers « Comment dire ? » avec des artistes invités en résidence au studio de la Gare, N° 7. Cette année encore, neuf artistes sont invités à montrer leurs œuvres au public local et à mener des ateliers de création en direction des jeunes réfugiés à Ruffec, auxquels étudiants et lycéens sont invités à se joindre.

C’est une œuvre artistique participative, une invitation au dialogue, à la conversation, elle active un désir de langage et met à l’épreuve la communication entre les êtres, l’obligation envers l’Autre.

Elle s’appuie sur l’Art et les Droits culturels pour tisser des liens entre la population et des jeunes réfugiés qui arrivent dans notre région.

La fête de l’Hospitalité est le point d’orgue de l’année, un partage public et convivial des œuvres créées ensemble.

Ainsi, par exemple pendant trois jours, début mars 2020, un atelier de création de pièces musicales s’est déroulé au local de l’association, situé au 7 rue de la Gare à Villefagnan. Il s’intitulait “ La musique de nos langues dessine un monde ” et s’est terminé par une représentation : une sortie d’atelier, une véritable fête comme en témoignent les photos ci-jointes !

Plus d’informations sur le site
gigacircus.net



La Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNCR)

André Jacques Fonteny, né le 9 septembre 1885 à Nanteuil-le-Haudouin (Oise) et décédé en 1953, est un journaliste et, dans l'entre-deux-guerres, le président-fondateur d'une association d'anciens combattants, la **Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR)** créée le 9 mai 1922 (J.O). Elle a pour but de défendre les intérêts matériels et moraux des anciens combattants, veiller à ce que soient réalisées les promesses faites pendant la guerre 1914-1918 et ayant pour devise : « la liberté ou la mort – tout pour la paix ».

La section de VILLEFAGNAN a vu le jour après la deuxième guerre mondiale. Elle n'a pas de statuts particuliers. Une partie des sections charentaises FNCR se sont regroupées en une Fédération Départementale qui fait le lien avec la Fédération Nationale. La FDCR encaisse les cotisations des adhérents et les reverse à la FNCR. Elle se charge également des plaques mortuaires, des renseignements utiles aux anciens combattants, l'assurance des sections, etc... Les Archives de la section sont peu abondantes. Gérard Prévost qui cumule les fonctions de secrétaire et de trésorier depuis de nombreuses années, conserve avec le plus grand soin un cahier ouvert en 1958. Tous les comptes rendus de réunions y sont inscrits et se déroulaient le dimanche après-midi dans la salle de la justice de paix – aujourd'hui le secrétariat de la mairie. A l'ordre du jour de nombreuses contestations, ainsi en avril 1959, suite à la suppression de la retraite du combattant et de l'Office National des Anciens combattants, la section se félicitera le 30 octobre du rétablissement de cette retraite «pour les camarades âgés de plus de 65 ans».

En 1958, la section comptait 130 membres et lors du banquet du 11 novembre de cette même année les filles des anciens combattants sont tenues de concourir à l'élection de la Madelon et de ses demoiselles d'honneur. Ce sont elles qui se chargeront de vendre les bleuets. Ce jour-là, le banquet était servi à l'Hôtel Moderne, rue du Temple chez Simone et Lucien Pasquet.

En 1959 un congrès départemental a lieu à VILLEFAGNAN avec défilé et musique.

Le 11 novembre 1960, le théâtre Marcellin installé sur le Champ de foire de la commune fera un don à la section de 30 % de sa recette matinale. Au début de cette même année la section comptait 140 adhérents.

En 1962, à l'initiative du Président d'honneur, le docteur SAUTERAUD, la section demande la carte d'ancien combattant pour nos jeunes camarades qui

reviennent d'Algérie et qui pour la plupart rejoindront la section.

Le 23 septembre 2007 s'est tenu le 76^{ème} congrès départemental à VILLEFAGNAN avec une soixantaine de porte-drapeaux, plus de 200 participants et 460 convives. Durant les travaux, les épouses visiteront le patrimoine local, le moulin à vent et le musée rural ainsi qu'une exposition de reproductions de tableaux du 17 et 18^{ème} siècles. La Charente comptait 1500 membres.

En janvier 2012 la section de RUFFEC (4 adhérents) fusionnait avec à celle de VILLEFAGNAN (27 adhérents).

Au 1^{er} janvier 2020 la section comprenait 21 membres – malheureusement deux de nos camarades sont décédés depuis : Camille THOMAS et Claude GUIBERT.

Le bureau est composé d'un président d'honneur Colonel Henri DE CHAMPVALLIER, président Dominique LADONSKI depuis 2019, vice-président Roger GUYOT, secrétaire-trésorier Gérard PREVOST et son adjoint Robert QUERON, porte-drapeaux de Villefagnan : Louis GRELET et ses suppléants Jean-Paul PIERRON et Jacques LOMBARDO ; porte-drapeaux de RUFFEC : Michel GIRAUDEAU et son suppléant Dominique LADONSKI.



En 2022, la FNCR célébrera son 100^{ème} anniversaire. En attendant ce rendez-vous la section de VILLEFAGNAN-RUFFEC participe au devoir de mémoire et organise les cérémonies du 8 mai et 11 novembre à VILLEFAGNAN ainsi que les banquets associés et les collectes du Bleuets de France en accord avec la mairie. Elle est également présente pour les commémorations à MONTJEAN et COURCOME.

Remerciements à Gérard PREVOST et Pascal BAUDOUIN pour les informations.

Les Poly'Sons du Val de Charente-Chorale de Villefagnan

Les Poly'Sons du Val de Charente, ont vu le jour il y a déjà 16 ans sous le nom, à l'époque, de Chorale Interlude, mais ils ont pris leur véritable envol avec l'arrivée en 2006, de leur chef de chœur (et de cœur) actuel, Simon Bouin, musicien professionnel.

Simon sait faire partager aux choristes son amour de la musique en suivant deux principes : travailler en étant exigeant pour s'attaquer à la polyphonie à trois puis quatre voix et, par dessus tout, prendre du plaisir, ce qui n'est pas contradictoire, mais bien complémentaire. Sous sa houlette, grâce à son professionnalisme et à son sens de la pédagogie, Les Poly'Sons, dont le répertoire fait tout autant appel à la musique traditionnelle qu'à la chanson française, ont pu pleinement s'épanouir dans une ambiance à la fois studieuse et détendue.

La chorale des Poly'Sons s'est donnée comme but de développer la formation et l'éducation musicale de ses membres lors des répétitions et de favoriser la culture musicale au niveau local par la pratique du chant choral, notamment en organisant des concerts et des rassemblements de chorales. Ce fut le cas le dimanche 5 mai de l'an dernier à la salle des fêtes de Villefagnan, où quatre chorales étaient réunies avec les ateliers guitare, djembé et théâtre de la Chrysalide de Ruffec pour offrir un spectacle qui a enthousiasmé le nombreux public présent.

Au fil de leurs concerts, Les Poly'Sons vous invitent à partir en voyage vers de lointains pays avec Simon comme guide, pour en ramener des partitions typiques. Les classiques de la chanson française ne sont pas pour autant oubliés et tout cela compose un répertoire délicieusement éclectique.

Quelques témoignages :

Depuis maintenant plusieurs années, le mercredi soir à partir de 20 h 15, il se passe des choses dans la rue du puits Gilbert à Villefagnan !

Des gens hommes et femmes heureux de se retrouver, se saluent, s'enquêtent de la santé de chacun, bref se donnent des nouvelles, puis s'installent...

D'un coup de baguette, non pas magique mais musicale, le silence se fait, suivi deux mesures plus tard, d'une chanson qui débute puis soudain s'envole... CHUT !!! La chorale des Poly'sons est en plein travail.

Anne-Marie

Quelles raisons m'invitent à chanter dans une chorale, et surtout celle de Villefagnan ?

C'est avant tout le plaisir de prendre du temps pour soi. C'est une activité sociale qui permet d'appartenir à un

groupe où l'on synchronise son énergie, on s'écoute, on partage.

On peut également affirmer sa voix, ce qui donne confiance en soi, élimine le stress, change les idées.

On apprend à se positionner, à jouer sur la capacité respiratoire. Ceci a des effets bénéfiques le long de la colonne vertébrale grâce aux vibrations sonores.

Le répertoire est varié et gai. Nous avons en plus un chef de chœur qui nous permet patiemment de progresser sans nous pointer du doigt. Accompagné de différents instruments, il nous aide à tenir le rythme et à insérer les pupitres selon ses créations musicales.

Gwénaëlle

Aucune connaissance musicale n'est requise pour faire partie de la chorale des Poly'Sons. Seule compte l'envie de chanter, de partager le plaisir de vivre la musique à travers une pratique collective en participant activement à la progression d'un ensemble vocal.

Chez les Poly'Sons il n'est pas question de se prendre la tête pour chanter, il faut juste être motivé, attentif au rythme et s'écouter les uns les autres

pour atteindre la cohésion musicale du groupe.

Notre chef de chœur, Simon Bouin, musicien professionnel, nous guide dans un voyage musical d'un continent à l'autre, en anglais comme en occitan, en français comme en arménien...

Michèle

Les Poly'Sons, seront heureux de vous accueillir lors d'une de leur répétition ou d'un de leur concert, que ce soit comme futur choriste ou comme simple spectateur.

Répétition tous les mercredis de 20 h 15 à 21 h 45 en période scolaire, dans les locaux de la

CC Val de Charente à Villefagnan, 1, rue du Puits Gilbert.

Pour contacter les Poly'Sons : lespolysons-duval@laposte.net – Anne-Marie 06 82 13 32 65 – Sylvain 05 45 31 68 91.



Photos Pascal Baudouin



Avant-Garde RUGBY

Comme pour tous les sports, cette saison a été marquée par un arrêt brutal des compétitions.

À ce moment-là, nos séniors étaient 6ème sur 10 dans notre poule et 30ème sur 40 du championnat Nouvelle Aquitaine 4ème série.

Malgré le départ de plusieurs « anciens » et de plusieurs blessés, la saison a été compliquée. Par contre, nous avons la chance d'attirer des jeunes joueurs, des copains pour la plupart, mais la contrepartie est qu'il faut les former et que cela prend du temps.

Pour la prochaine saison, nous sommes engagés dans le Championnat Régional 3 (3ème / 4ème série). L'AGV continue son bonhomme de chemin et nous accueillerons avec grand plaisir joueurs et nouveaux dirigeants.

L'École de Rugby, Ovale Nord Charente, est une entente avec le club de Ruffec depuis de nombreuses années. L'École de Rugby est « labélisée » Fédération France de Rugby, ce qui est une reconnaissance pour les éducateurs et les clubs ; ainsi qu'un gage de qualité pour les enfants et les parents.

Le Pôle jeune, de 14 à 19 ans est renforcé par le Club De Jarnac. Mais même en regroupant 3 clubs, les effectifs restent justes.

Le Club de Villefagnan est d'ailleurs pauvre en éducateurs et nous lançons un appel aux anciens joueurs, comme aux novices pour venir donner un coup de main.

À Villefagnan les valeurs du rugby de village sont conservées. Le nombre de spectateurs quand le match est au Stade André Pourageaud en est la plus belle des preuves.

À ce jour et en conséquence du Covid 19, la date de l'assemblée générale n'est pas fixée et risque d'être reportée en septembre.

Prenez soin de vous et à bientôt sur le pré.



Services de transport à la demande et aides à la mobilité : petit rappel !

Plusieurs possibilités sur la commune en matière de transport à la demande :

* Le **rurabus** : vous voulez bouger ? Vous avez une course à faire ? Rendez-vous chez le médecin ? Vous devez vous rendre à votre leçon de conduite ? Vous souhaitez rendre visite à un proche ?

Les voyages collectifs sont étendus du lundi au vendredi de 13h à 18h sur les 32 communes du territoire Val de Charente.

Renseignements et réservations en appelant au 06 56 72 78 96, uniquement en matinée, du lundi au vendredi et 2 jours ouvrés au minimum avant le transport.

Tarif forfaitaire : 60 €/AN ou carte de 6 voyages (6€ la carte) pour les déplacements occasionnels (1 voyage correspond à un aller simple, soit 2€ l'aller-retour).

Adhésion à l'association (indispensable) : 10€/AN pour les adultes et 3€/AN pour les moins de 17 ans. Ce service est proposé par l'espace socioculturel Val de Charente "La Chrysalide".

* Les **taxis** et VSL du territoire bien sûr, et certains sont même agréés pour accepter un paiement par Pass' Charente transport.

Quésako le Pass' Charente transport ?

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Département de la Charente a mis en place ce Pass' Charente transport, sous conditions :

- Si vous êtes âgé(e) de plus de 70 ans et que vous vivez sur le territoire charentais (hors Grand Angoulême et Grand Cognac), vous pouvez recevoir gratuitement à votre domicile le Pass' Charente transport.
- Un bulletin d'adhésion est à compléter (téléchargeable sur le site www.lacharente.fr ou se renseigner au Département au 05 16 09 76 27 ou en Mairie) et à retourner avec les pièces justificatives à l'adresse indiquée.

Vous recevrez alors une aide à la mobilité de 30€/SEMESTRE et par personne, qui peut être majorée de 50€/AN et par personne par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Mairie de Villefagnan.

L'ambroisie

L'ambroisie, un enjeu de santé publique ! Nous sommes tous concernés, chacun peut agir !

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme) est devenue un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est inscrite dans la loi depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine.

Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, le PETR du Pays Ruffécois en partenariat avec la FREDON et l'Agence Régionale de Santé mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

L'ambroisie à feuille d'armoïse est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoïse commune dont la face inférieure de la feuille est gris argentée et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.



Levée - Avril à mai



Croissance - Juin à août



Floraison - Août à octobre

Où peut-on la trouver, comment se déplace-t-elle ?

Cette plante très prolifique préfère les espaces nus. On peut la trouver dans son jardin, sur les espaces publics (bords de route, chemins de campagne), dans les champs.

Les vecteurs essentiels de dispersion sont les pneus des véhicules, les eaux de ruissellement, les graines pour oiseaux, le déplacement de terre et de remblais infestés.

Nous sommes tous concernés, agissons ensemble !

Si vous découvrez de l'ambroisie, vous devez signaler sa présence :

- ▲ Par smartphone, en téléchargeant l'application « signalement ambroisie »
- ▲ Par Internet à l'adresse <http://www.signalement-ambroisie.fr/>
- ▲ En informant votre mairie

Pour empêcher l'apparition et le développement de la plante :

- ▲ Évitez les sols nus
- ▲ Arrachez-la lorsqu'elle est peu présente : la meilleure période étant d'avril à mi-juillet avant la floraison

L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Détruisez-la !

Plus d'info sur « l'Observatoire de l'ambroisie » : lien <http://www.ambroisie.info>

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



 J'ai entre 16 et 25 ans
 Je m'inscris en quelques clics
 Je m'informe de A à Z

NON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :
PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur
www.service-public.fr

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute

un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant :

le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous habitez depuis peu dans notre commune, nous vous prions de bien vouloir vous présenter en mairie (distribution sacs jaunes, renseignements,...)



ETAT CIVIL

Au 1^{er} semestre 2020, il y a eu :

- * 3 naissances,
- * 0 mariage
- * 11 décès

(Le nombre important de décès est dû notamment à l'implantation de l'EHPAD le Clos des Tours, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

FRELONS ASIATIQUES

Le Conseil Départemental de la Charente et la commune ne renouvelant pas l'opération d'aide à la lutte contre les frelons asiatiques, cette année encore, les particuliers peuvent s'adresser, à leur charge, à des destructeurs de nuisibles comme à M Gaétan Sourisseau : 06.24.92.20.77



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS MÉNAGERS-Feux de plein air

Un arrêté préfectoral du 3 mai 2016 prévoyait une dérogation exceptionnelle à l'interdiction de brûlage des déchets verts ménagers pour les communes rurales ou périurbaines non équipées de déchetteries ou de système de revalorisation.

PUISQUE LA COMMUNE DE VILLEFAGNAN DISPOSE D'UNE DÉCHETTERIE, DEPUIS LE 1ER JUIN 2018, LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS MÉNAGERS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.

(consultez les horaires d'ouverture de la déchetterie : www.calitom.fr)

Cet été à Villefagnan ...



L'ÉTÉ ACTIF se déroulera du 20/07/2020 au 14/08/2020.

Stade de Rugby : 20/07; 21/07 Matin; 29/07; 05/08 matin; 06/08 matin; 07/08 après-midi; 11/08 matin

Stade de football : 22/07 après-midi; 03/08 après-midi; 04/08 après-midi; 12/08 matin

Plan d'eau des trois fontaines : 23/07 après-midi;

Pour le plan d'eau, il s'agit d'un atelier lecture ouvert à tous avec entrée libre (dans le respect des mesures sanitaires) ainsi qu'un jeu de piste qui n'empêchera pas les autres vacanciers de profiter de la baignade.

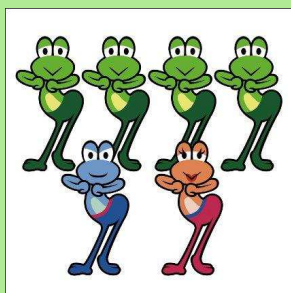
MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

En raison de la pandémie liée au CORONAVIRUS, la plupart des animations programmées par nos associations locales ont dû être annulées.

- 21 mars : Paëlla de l'Ecole Enfant Jésus
- 04 avril : Repas Ste de chasse la Diane
- 1^{er} mai : le Brin d'aillet du comité des fêtes
- 8 mai : Cérémonie Victoire 1945 a été faite avec uniquement 6 personnes dont le maire
- 16 mai : Randonnée du Val
- 19 au 21 juin : Frairie annuelle
- 21 juin : Triathlon du VAL
- 14 juillet : Repas organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers, bal et feu d'artifice
- 02 août : repas du plan d'eau du comité des fêtes
- 09 août : Fête de la terre et du vent du Grahv
- 16 août : Brocante du Val

20 AOÛT : le nouveau Marché des Producteurs est maintenu, Place Edgard Saulnier

Nous sommes très à l'écoute de nos associations et seront prêts à étudier toutes difficultés qu'elles pourraient rencontrer à l'avenir.



L'ALSH des Rainettes, au plan d'eau à Villefagnan, sera ouvert cet été ; sauf les deux premières semaines d'août, comme chaque année.

Les horaires d'ouverture restent inchangés, avec un programme adapté au contexte actuel.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions :

ALSH de Villefagnan "Les Rainettes" :

Lieu dit Fondoume - 16 240 VILLEFAGNAN

Coordinatrice du pôle jeunesse : Patricia Jolly

Directeur du site : Baptiste Petit

Tél : 05.45.71.43.91 / 07.80.49.05.08

Mail : alsh-villefagnan@ccvaldecharente.fr

